

PUBLICATION IMMÉDIATE

Résultats préliminaires de la consultation sur le transport collectif et confirmation de l'entente de financement d'un fonds de transport collectif.

Chandler, le 20 juin 2008 – La Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a fait connaître aujourd'hui les résultats préliminaires du sondage sur le transport collectif qu'elle menait en collaboration avec le CIRADD et des organismes du milieu aux mois d'avril et de mai. « Les résultats nous disent hors de tout doute que ce type de transport est souhaité par un grand nombre de gens et qu'il changerait la vie d'une partie de notre population, soit les jeunes, les personnes âgées et les familles monoparentales », a déclaré le président de la CRÉ, M. Bertrand Berger.

La population des groupes ciblés par le sondage (adolescents, personnes âgées et familles monoparentales) représentait 15 000 personnes. Sur les 12 000 questionnaires imprimés, 6 232 ont été remplis, ce qui représente un pourcentage énorme pour une enquête. Ces données à elles seules indiquent clairement l'intérêt de la population pour le projet. Voici d'autres résultats :

- 44 % des individus sondés ont déjà dû annuler des activités par manque de moyen de transport;
- 57 % des individus ont indiqué au moins un besoin précis de déplacement en spécifiant
- 48 % des jeunes des niveaux secondaire et collégial utilisent le véhicule de leur parent pour leurs activités non reliés au domaine scolaire;
- Pour 20 % des jeunes, le transport est un obstacle à l'obtention d'un emploi étudiant ou d'un emploi d'été;
- 45 % des ménages ayant un revenu familial inférieur à 30 000 \$ par an vivent des problématiques de transport.

Le rapport final de l'étude regroupera trois grandes sections : le profil des groupes ciblés, la détermination des besoins généraux et la définition des axes de déplacement. La CRÉ a bon espoir de pouvoir présenter un plan d'affaires l'automne prochain.

La Conférence régionale tient à remercier tous les organismes (les commissions scolaires, les CLSC, les CLÉ, les clubs de l'Âge d'or) de toute la coopération dont ils ont fait preuve dans la distribution des questionnaires et de l'aide qu'ils ont apportée à leur compréhension.

Finalement, la CRÉ a entériné une entente qui prévoit le financement, à parts égales, par la CRÉ et le ministère du Transport du Québec (MTQ), d'un fonds de transport collectif d'un montant total de 400 000 \$.

C'est la CRÉ qui sera chargée d'administrer le fonds qui servira notamment à financer les travaux de démarrage. Il est, de plus, entendu avec le MTQ que le solde des montants non utilisés au terme de l'entente, c'est-à-dire au 31 mars 2009, sera reporté à l'année suivante et réinvesti d'une quelconque façon dans le transport collectif. Ainsi, le solde anticipé de près de 300 000 \$ pourra servir à financer des coûts d'exploitation générés au démarrage du projet.

« Le jour où nous aurons mené ce dossier à son terme sera un grand jour pour tous les Gaspésiens et Madelinots, car je suis certain que beaucoup d'entre nous se serviront de ce nouveau type de transport qui pave la voie à une région de plus en plus verte », a terminé M. Berger.

-30-

Relations avec les médias :

Benoît S. Pilon
Conseiller en communication
418-396-2575
bpilon@cre-gim.net